

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR VIDE GRENIER SABARAT

**1-Lieu de la manifestation** : SABARAT (PLACE DU COUSTOU – PLACE DE L'ARIO – QUAI DU REBARAT).

**2-Admission** : Le vide-greniers est ouvert uniquement aux amateurs. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui, à leur avis, pourrait troubler le bon ordre ou la moralité de la manifestation, ou qui ne respecterait pas le cadre mis à leur disposition.

**3-Réservation** : Les bulletins d'inscription doivent être signés et retournés dans les meilleurs délais accompagnés du montant de votre participation pour être pris en considération. Il n'est pas admis d'arrhes, le versement intégral est exigé. Le prix est fixé à 2 € le mètre pour le déballage. En raison des frais engagés, toute annulation ne pourra être remboursée, les sommes versées seront acquises aux organisateurs à titre d'indemnités.

**4-Organisation** : Le vide-greniers est ouvert à tous de 9h à 17h.

**5-Mise en place et sortie** : Tout exposant dûment inscrit devra se présenter à un membre du FOYER RURAL afin de se faire désigner son emplacement à partir de 7h. Aucun matériel ne sera fourni. Les exposants pourront quitter les lieux qu'une fois la manifestation terminée, à savoir après 17h.

**6-Emplacements** : Minimum 2 ml. Les emplacements non occupés à 8h30 pourront être réattribués. Il est interdit de changer de place sans l'autorisation du FOYER RURAL.

**7-Responsabilité** : La présence de l'exposant à son stand est obligatoire. Les objets déposés demeureront sous la responsabilité de leur propriétaire. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (pas de vente de produits inflammables ou autre produits dangereux). Les exposants, seuls responsables des dommages qu'ils pourraient causer, seront garants de leur responsabilité civile (assurance). Les organisateurs ne pourront être tenus en aucun cas pour responsables.

**8-Acceptation du règlement** : Le renvoi du bulletin signé entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement. Toute personne ne respectant pas ce règlement sera priée de quitter les lieux sur-le-champ, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

**9-Obligation** : En raison de la loi n° 87-962 du 30/11/1987 relative à la prévention et à la répression du recel et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers, du décret n° 88-1040 du 14/11/1988 relatif à la vente ou à l'échange de certains objets mobiliers, du décret n° 96-1097 du 16/12/1996 et du code de commerce livre III, titre 1<sup>er</sup> relatif aux liquidations, aux ventes, au déballage, aux soldes et ventes en magasin d'usine, de l'arrêté interministériel du 21/07/1992 fixant les modalités des registres, les exposants qui doivent être en règle avec la législation en vigueur sont tenus de fournir la liste des objets exposés et les renseignements nécessaires aux organisateurs afin de pouvoir être inscrits sur le registre de la manifestation.

Ce règlement est à conserver par l'exposant.

## INSCRIPTION VIDE GRENIER – SABARAT 20/05/2024

Je soussigné(e) .....

Demeurant.....

Tél. .... Mail.....

N° pièce d'identité..... (joindre une copie)

***Je certifie sur l'honneur que les objets exposés sont personnels et usagés, et que je ne participe pas à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile, conformément à la réglementation préfectorale.***

Je réserve..... mètre(s) à 2 €/ml soit .....€

1ml offert aux adhérents du Foyer Rural

avec véhicule sur l'emplacement : oui – non

Si je choisis de garder mon véhicule sur l'emplacement (env. 5 ml), je dois le compter dans le métrage et donc m'acquitter de son droit de place.

TOTAL : ..... ml

Je joins à mon inscription la totalité du paiement (cocher la case utile) :

Espèces

Chèque à l'ordre : FOYER RURAL SABARAT

En outre, j'atteste avoir bien pris connaissance du règlement intérieur.

Le ...../...../.....  
Signature

**Seuls les bulletins d'inscription dûment complétés et accompagnés du paiement et de la copie de la pièce d'identité seront pris en considération**

**Inscription à déposer dans la boîte à lettre du Foyer Rural  
7 promenade de l'Ario 09350 SABARAT**

**INFOS auprès de Marie au 06.85.72.41.30**

